



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dégradation des conditions d'accès à la radiologie médicale

Question écrite n° 8591

Texte de la question

Mme Laetitia Saint-Paul attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la dégradation des conditions d'accès à la radiologie médicale. En dépit de l'importance primordiale du secteur en matière de prévention, de diagnostic, de thérapie et de suivi médical, les inégalités territoriales ne permettent plus l'accès des citoyens à un service de qualité sur l'ensemble du territoire. Malgré les orientations des plans régionaux de santé, le nombre de prestations connaît un taux d'augmentation inférieur à celui des besoins. La région des Pays de la Loire est aujourd'hui la moins pourvue en équipements d'imagerie médicale, disposant de 10,4 appareils par million d'habitants. Le délai moyen d'attente d'un rendez-vous y est passé de 36 jours en 2016 à 55 jours en 2017, soit une augmentation de près de 52 %. Au niveau national, le délai d'attente d'un rendez-vous est d'en moyenne un mois. À l'échelle européenne, il est d'environ 20 jours. Afin de mettre en œuvre les préconisations du « Plan Cancer 2014-2019 » en matière de délais d'attente, une augmentation des moyens financiers et humains couplée à une nouvelle répartition territoriale des équipements pourrait être lancée. Un délai d'attente réduit permettrait aussi d'accroître les prestations de prévention et de diagnostic, qui se font la plupart du temps au travers d'un traitement ambulatoire. Au-delà d'une amélioration de la qualité de service, une prise en charge préventive et anticipée permettrait des sources importantes d'économie. Enfin, dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale, le soutien à un maillage territorial plus fort en matière de radiologie médicale serait également vu comme un symbole fort. L'accès à un équipement fonctionnel soutient souvent l'installation ou le maintien de médecins dans les zones rurales, et ainsi un accès à une médecine de proximité plus simple. Aussi, elle l'interroge sur les pistes étudiées en matière de santé publique par le Gouvernement afin de permettre une meilleure prise en charge des patients dans le domaine de la radiologie médicale, sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [Mme Laetitia Saint-Paul](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8591

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mai 2018](#), page 4187

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)